

## **Conditions générales de l'action – Gratter des Sacs - Action**

### **1. Généralités**

- 1.1 Les présentes conditions générales de l'action (désignée ci-après sous l'appellation : «les Conditions de l'action ») s'appliquent à l'action promotionnelle «Gratter des Sacs» (désignée ci-après sous l'appellation : « l'action ») organisée par Action France siégeant au 18-26 Rue Goubet, bât. B, 75019 Paris, France.
- 1.2 En participant à l'action, le participant accepte sans réserve les présentes conditions de l'action.
- 1.3 Ces conditions de l'action peuvent être consultées, téléchargées et imprimées à partir du site [www.action.eu/750/](http://www.action.eu/750/) et sont également accessibles via un lien direct avec le site <http://750.action.eu/>.
- 1.4 Action se réserve le droit, à sa seule discrétion, et sans autorisation préalable de modifier ou d'adapter la période de validité de l'action, et peut sans motivation précise de sa part cesser, modifier ou adapter cette action si les circonstances l'obligent, sans être tenue de réparer le préjudice subi par les participants. Les modifications ou adaptations des conditions de l'action, la cessation, la modification ou adaptation de l'action exposées ci-dessus seront publiées par Action sur les sites web [www.action.fr](http://www.action.fr) et <http://750.action.eu/>.

### **2. Participation**

- 2.1 L'action se déroule du 12 octobre 2016 jusqu'au 25 octobre 2016
- 2.2 La participation à l'action est gratuite.
- 2.3 La participation s'effectue en remplissant le nom et l'adresse e-mail sur le site de <http://750.action.eu/> et en acceptant les conditions de l'action. Ensuite, la personne inscrite peut participer au jeu de grattage «Gratter des Sacs». Le participant peut choisir entre 4 cases (sacs) et doit gratter une case virtuelle pour avoir une chance de gagner un prix. Le participant saura tout de suite s'il a gagné et si c'est le cas, il verra le prix qu'il a gagné. Si le participant a gagné un prix, on lui explique sur le site du jeu comment il peut récupérer son prix. Le gagnant reçoit un e-mail avec un lien d'activation. Après activation, une nouvelle page s'ouvre sur laquelle il peut imprimer et sauvegarder un code carte cadeau. Le participant recevra également un deuxième e-mail contenant le même code. Le participant recevra des instructions d'imprimer la carte cadeau et d'apporter cette carte à un magasin Action en France pour pouvoir l'encaisser.
- 2.4 Une seule participation maximum par personne est autorisée. Au maximum 4 personnes peuvent participer par adresse IP.
- 2.5 La participation à cette action est ouverte à toute personne ayant atteint l'âge de 18 ans avant le jour du début de l'action, et ayant un domicile ou une résidence fixe en France. Tout participant de moins de 18 ans doit obtenir l'autorisation préalable d'un représentant légal pour pouvoir participer à l'action et laisser ses données personnelles.
- 2.6 Les employés d'Action et les tierces personnes engagées par Action sont exclus de la participation.
- 2.7 Action se réserve le droit d'exclure un participant de l'action si le participant a fourni des données incorrectes, incomplètes et/ ou trompeuses et/ou a commis ou essayé de commettre une fraude et/ ou n'a pas agi conforme ces conditions d'Action. S'il est exclu de l'action, le participant perdra tout droit à un quelconque prix.

### **3. Collecte de données / droit à l'image**

- 3.1 Par sa participation, le participant autorise Action à collecter et à traiter les données (personnelles) nécessaires aux fins de l'action. Les données sont utilisées uniquement afin d'informer les gagnants et ne pas à d'autres fins, sauf si indiqué autrement par le participant.

#### 4. Prix

- 4.1 Les gagnants sont choisis par tirage au sort. Ce tirage au sort se fera par l'intermédiaire d'un ordinateur en s'effectuera en toute impartialité.
- 4.2 En France, les prix suivants seront attribués par tirage au sort :

Categorie	Omschrijving	Commerciële waarde	Totalen
1	25 Cadeaubon waarde €75,-	€ 75,00	€ 1.875,00
2	4.000 Cadeaubon waarde €7,50,-	€ 7,50	€ 30.000,00
3	150.000 Cadeaubon Big Shopper Bag (€0,58)	€ 0,58	€ 87.000,00
<b>Totaal Generaal</b>			<b>€ 118.875,00</b>

- 4.3 Les cartes cadeau qui n'ont pas été activées avant le 31 octobre perdent automatiquement leur valeur. Dès que la carte cadeau est activée, elle est valable jusqu'au 1 janvier 2017. Les Grands Sacs de Shopping gagnés peuvent être récupérés jusqu'à épuisement des stocks et jusqu'au 31 octobre 2016 au plus tard.
- 4.4 Les prix ne sont ni échangeables ni transmissibles et ne sont pas versés en espèces. Un prix ne peut pas être partagé et doit être accepté tel qu'il est attribué par Action.
- 4.5 Action se charge, dans la mesure nécessaire, d'acquitter la taxe sur les jeux de hasard. La valeur totale des prix s'élève à € 118.875,00
- 4.6 Les prix, qui pour quelque raison que ce soit, ne sont pas alloués, restent la propriété d'Action. Si un prix est refusé, celui-ci restera également la propriété d'Action.
- 4.7 Aucune correspondance contestant les résultats n'est possible.

#### 5. Responsabilité

- 5.1 Action consacre le plus grand soin à l'organisation de l'action. Action ne peut être tenue responsable de dommages, quelles que soient leur nature, résultant ou coïncidant avec la participation à l'action.
- 5.2 Action ne peut être tenue responsable des conséquences d'éventuels défauts que présentent les prix attribués par Action et/ou par des tierces parties
- 5.3 Les fautes d'impression, ou fautes de jeu ou autres fautes comparables, ne sont pas opposables à Action et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité d'Action
- 5.4 Action ne peut être tenue responsable du préjudice de quelque nature que ce soit subi par le participant, lié à l'utilisation du site web, les liens dirigeant vers des sites de tiers ou autres dispositifs techniques.
- 5.5 Action ne peut être tenue responsable d'éventuelles conséquences qui sont le résultat du fait que le site web, pour quelque raison que ce soit et à n'importe quel moment, n'est pas (sans dérangement) disponible. Action se réserve le droit de mettre le site web temporairement ou définitivement hors service sans publication préalable
- 5.6 Action ne peut être tenue responsable des coûts supportés par un participant au titre de sa participation à l'action.
- 5.7 Les exclusions de responsabilité d'Action énoncées ci-dessus s'appliquent également au personnel auxiliaire et aux tiers engagés par Action.

#### 6. Réclamations

- 6.1 Toute question, réclamation ou remarque concernant l'action peut être communiquée par écrit et envoyée dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Action France SAS, 18-26 rue Goubet, Bât. B, 75019 Paris, en indiquant le nom de l'action ou peut être envoyée via

notre site web : <http://www.action.fr/a-propos-d-action/service-clients/> Si vous avez déposé une réclamation, Action vous répondra dans un délai de 15 jours ouvrables.

**7. Autres**

7.2 Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions de l'action sont déclarées nulles ou annulées, Action se réserve le droit de remplacer une ou plusieurs dispositions par de nouvelles dispositions qui s'en ne rapprochent le plus possible, sans que ces nouvelles disposition puissent être déclarées nulle ou être annulées.

7.3 Les présentes conditions de l'action sont uniquement soumises au droit français.